

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Haute-Normandie)
Connaissance n°4 – 28 avril 2014 – Cathy EMMA et France POULAIN

Le prieuré de la Sainte-Trinité de Beaumont-le-Roger : historique complet



En 1007, le nom de « Belmont » apparaît pour la première fois dans une donation faite par Richard II, quatrième Duc de Normandie, à sa femme Judith de Bretagne.

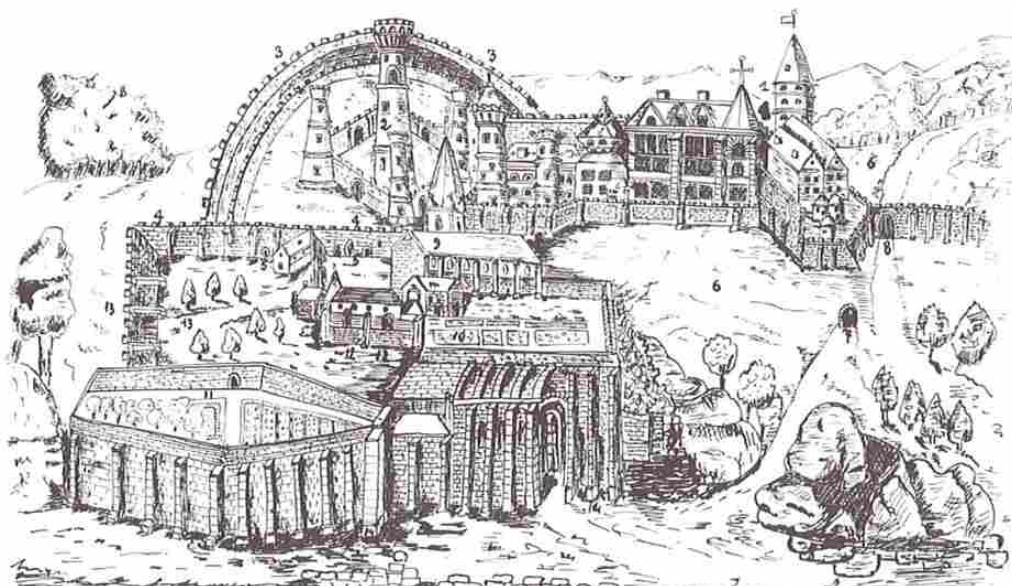
En 1017, Judith de Bretagne en fait don à l'abbaye de Bernay.

En 1030, le domaine est cédé à Onfroy de Vieilles, seigneur de Pont-Audemer.

En 1040, Roger d'Onfroy, fils aîné d'Onfroy de Vieilles, appelé Roger-à-la-Barbe, devient l'héritier du domaine. Il ajoute le nom de Beaumont à son patronyme et devient ainsi Roger de Beaumont, d'où l'origine du nom de la ville.

En 1045, Roger se marie avec Adeline de Meulan. Il fait construire un vaste château sur la côte, fait entourer le village du Bourg-Dessus d'épaisses murailles et fonde l'église Saint-Nicolas.

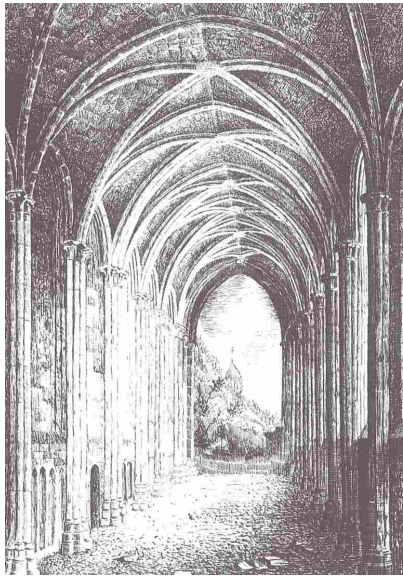
En 1070, il fait bâtir la collégiale de la Sainte-Trinité, à flanc de coteau, en contre-bas de son château. Le terrain n'est pas suffisamment grand. Ainsi, *«c'est en mordant le sein de la montagne que Roger fit l'emplacement à mi-côte, voûté en cave, avec quatre minarets, adhérent à l'église par la gauche. Le terrain fut soutenu de murailles elles-mêmes étonnées par d'énormes piliers en pierre à la hauteur de quarante à quarante-trois pieds»*. Le premier doyen du monastère est Wazon. Roger dote richement la collégiale. Les témoins de l'acte sont Robert Courte-Heuse fils de Guillaume le Conquérant, Robert d'Harcourt, Roger de Thibouville, Thierry de Launay, Ranulphe de Bigars et autres seigneurs de la contrée.



Dessin issu de l'ouvrage *L'histoire de France de Beaumont-Le-Roger* de Gérard Levacher.

En 1077, à sa mort, son fils Robert hérite des Comtés de Beaumont, Pont-Audemer et Meulan et se marie à Isabelle, nièce de Philippe, Roi de France. Il devient alors un des plus puissants seigneurs.

En 1087, la Collégiale de la Sainte-Trinité est inaugurée en présence de l'Archevêque de Rouen et de l'Évêque d'Évreux. Elle est confiée à des chanoines anglais de Sainte-Frideswide d'Oxford. La Collégiale de Beaumont a sous sa tutelle les églises et chapelles dépendant de Beaumont.



En 1118, Robert de Beaumont fonde le Prieuré de Grammont et y meurt la même année. Galeran de Beaumont, son fils, lui succède.

En 1142, les chanoines de la collégiale sont remplacés par 12 moines et la Trinité devient donc prieuré dépendant de l'Abbaye du Bec. Le premier prieur de la Trinité est Robert, moine du Bec. La donation est approuvée en 1143 par le Pape Innocent II. Le Prieuré de la Sainte-Trinité continue de recevoir des dons, des rentes et des terres.

En 1166, Galeran meurt et c'est son fils aîné, Robert IV de Meulan, qui lui succède.

A la fin du XII^{ème} siècle, le château est renforcé pour Richard Coeur de Lion avant de passer à la couronne de France.

En 1258, Louis IX passe par Beaumont et afferme aux religieux du prieuré, des vignes sises près du château de la ville.

En 1307, Philippe le Bel accorde aux religieux du Bec et de Beaumont le privilège de relever directement de la couronne, de transporter, vendre et acheter dans tout le royaume des marchandises exemptes de tous droits.

Le 6 mai 1378, Du Guesclin assiège la ville. Il fait détruire le château.

En 1418, Henri V d'Angleterre prend la ville et la livre au pillage.

En 1580, les moines ne sont plus que quatre.

En 1634, on n'y trouve plus qu'un prieur et deux chanoines.

En 1789, à la veille de la Révolution, seuls deux chanoines occupent les bâtiments claustraux mais peu de temps après les locaux sont dévastés. Les commerçants rouennais effectuent les réparations nécessaires à la conservation de l'édifice. Ils débouchent les croisées remplies de moellons et le consolident les bâtiments à l'aide de matériaux provenant du château du président du Parlement de Rouen.

En 1820, l'industrie textile s'empare de ce qui reste des bâtiments, et deviennent une filature de coton, une fabrique de rubans et une manufacture de draps.

En 1847, le prieuré de la Trinité est proposé à la ville pour la somme de 7.000 F. La majorité du conseil préfère l'adjuger à un homme qui détruit l'édifice pour en vendre les matériaux. On brise les tombeaux pour en négocier la pierre et on jette parmi les décombres les morts ensevelis dans des lindeuls de cuir tanné et très bien conservés. De nombreuses maisons de Beaumont le Roger ont été construites avec les pierres du prieuré.

En 1862, M. Lenormand, membre de l'institut, alarmé, arrête la démolition du prieuré et rachète les ruines (état actuel) au nom de la société des Antiquaires.

Quelques années plus tard, une partie des murailles de soutènement est démolie pour l'élargissement de la route de Brionne.

En 1916, le prieuré est classé au titre des Monuments Historiques. Il est propriété de l'État.

